



Cyclo Tourisme Herbretais (CTH)

Inscription et Règlement ([extrait du règlement des Randonneurs Mondiaux](#))

BREVET RANDONNEUR 300 Km FOURAS (17)

Samedi 19 Septembre 2026 - Les Herbiers

Départ de 5 heures le Samedi 19 Septembre 2026 - Local du CTH : 6 rue de La Guerche, 85500 Les Herbiers
Renseignements www.cth85.com - daniel.bousseau@orange.fr - 0612548005

Brevet Randonneur longue distance :

Les brevets longues distances sont d'allure libre. Chacun roule à son propre rythme, seul ou en groupe, à la seule condition de passer les contrôles avant leur fermeture, ces temps étant notés sur la carte de contrôle remise à chaque participant avant le départ. Chaque participant doit terminer le brevet dans le temps imparti, à savoir 13h30 pour 200 km, 20h pour 300 km, 27h pour 400 km et 40h pour 600 km.

Identification des participants avant le départ :

À sa présentation, au plus tard 10 mn avant le départ, chaque participant licencié FF Vélo ou autres fédérations devra présenter sa licence.

Les participants non-licenciés devront fournir un certificat médical et présenter une attestation de Responsabilité Civile à demander à leur assureur s'ils n'ont pas déjà été fournis lors de l'inscription.

Une carte de route nominative est remise à chaque participant lors de sa présentation avant le départ. Elle devra être tamponnée chez un commerçant à chaque contrôle du parcours et l'heure de passage devra être portée dans la case prévue à cet effet. En l'absence de commerce ouvert une photo selfie devant le panneau de la ville attestera du passage. Des contrôles secrets en cours de route peuvent être opérés.

A l'arrivée vous devrez présenter votre carte de contrôle à l'organisateur pour que ce dernier y porte l'heure d'arrivée, vérifie les heures de passage aux différents contrôles pour valider le brevet.

Le **numéro d'homologation** du brevet vous sera transmis par email dans les 15 jours suivants, charge au participant de le reporter sur sa carte.

Accueil des mineurs :

Les mineurs sont acceptés à condition de fournir une autorisation parentale et un certificat médical de moins de 6 mois.

Leur participation est **assujettie à la présence d'un encadrement qualifié**, par le club d'origine du participant mineur.

Devoir des participants :

Les participants ne bénéficient en aucun cas d'une priorité de passage sur la route. Chaque participant se doit d'appliquer les dispositions du Code de la Route, celles prises par les autorités locales compétentes et respecter les consignes verbales ou écrites de l'organisateur.

La responsabilité du participant demeure pleine et entière au regard de ces dispositions, prescriptions, consignes et injonctions.

Le **port du casque** à coque rigide est vivement conseillé. Les **vélos à assistance électriques (VAE)** ne sont pas autorisés

Circulation nocturne ou par visibilité insuffisante : Les bicyclettes doivent être équipées conformément dispositions du Code de la route. Pour circuler hors agglomération chaque participant à l'obligation du port du gilet de haute visibilité conforme aux règlementations en vigueur : article R 431-1-1 du Code de la route et articles 2 et 3 de l'arrêté du 19/09/2008.

Le fait de participer aux brevets randonneurs du Cyclo Tourisme Herbretais implique l'acceptation absolue de ce règlement (affiché sur le lieu d'engagement) et l'obligation de remplir intégralement le bulletin ci-dessous pour les inscriptions par courrier.

BULLETIN D'INSCRIPTION (hors internet)

A adresser avant Mercredi 16 septembre avec le règlement à Daniel Bousseau (CTH), 29 rue Gâte Bourse, 85500 Les Herbiers

Club : N° ACP du club n° licence

Fédération : FF Vélo UFOLEP AUTRES NON LICENCIE

NOM (en majuscules) : Prénom : Né(e) le

Adresse :

email Portable

« **J'atteste sur l'honneur que je suis en condition physique suffisante pour effectuer le parcours que j'ai choisi et avoir pris connaissance du parcours et des consignes de sécurité** ».

J'accepte de rétrocéder mon image au travers de photos, films ou tout autre support de communication

FF Vélo 6 € - Autres 9 €

Par chèque à l'ordre du Cyclo
Tourisme Herbretais

Réserve au CTH

Heures départ : retour :

Temps passé :

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement et l'accepter sans réserve.

Fait à Le

SIGNATURE obligatoire du participant